



Notice 3

Quels points l'animateur de la discussion doit-il observer ?

L'animateur de la discussion

- est toujours ponctuel et veille à ce que la salle soit aménagée de manière appropriée.
- salue tous les membres et ouvre la réunion.
- lance brièvement une ronde d'introduction et donne ensuite la parole aux membres présents.
- conclut la ronde d'introduction par quelques mots et passe au thème convenu lors de la discussion.
- donne la parole et veille à ce que l'ensemble des membres qui se manifestent obtiennent également la parole et puissent s'exprimer.
- rend les membres attentifs lorsqu'ils s'éloignent du sujet, se répètent ou ne respectent pas les règles communément établies.
- clôt la discussion à l'heure convenue et détermine en accord avec les membres le thème de la prochaine réunion (peut lui-même proposer des thèmes).
- lance le tour d'horizon final et conclut la réunion avec quelques mots.
- remercie les membres et en prend congé.

Afin d'empêcher l'animateur de la discussion de revenir sur ses propres problèmes, il est recommandé d'alterner l'animateur de la discussion ou de la mener à deux (conduite tournante).